

---

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

**Télémédecine :  
Le centre hospitalier des Cévennes ardéchoises propose une première expérimentation**

22 février 2019

---

**La télémédecine**

Affichée comme l'un des projets prioritaires par Laurent Ughetto et **répondant aux enjeux d'accès aux soins facilité pour les Ardéchois.e.s et d'attractivité pour le personnel médical**, la télémédecine, déjà expérimentée sur le territoire dans le cadre de projets locaux ciblés, est devenue en avril 2018 un projet commun entre le Département et l'agence régionale de santé (ARS), faisant suite à l'obtention par le conseil départemental du statut expérimentateur « télémédecine » de l'Ardèche en Auvergne-Rhône-Alpes. Dans ce cadre, le Département pilote cette démarche sur l'ensemble du territoire.

Le centre hospitalier des Cévennes ardéchoises a proposé ce 22 février une expérimentation de la téléconsultation telle qu'elle se déroulera à l'avenir, notamment dans les EHPAD, établissements sous la tutelle du Département. **Ces téléconsultations permettront de désengorger le SAMU et le service des pompiers, en diminuant les besoins de déplacements des résidents et en renforçant la sécurité médicale, favorisant ainsi leur confort.**

Au cours de cette année, le Département souhaite étendre cette expérimentation à d'autres structures médicales.

Cette démonstration de téléconsultation s'est déroulée en présence des conseillers départementaux du canton Bérengère Bastide et Raoul L'herminier, ainsi que de Michel Seveyrac, maire de Valgorge.

**Ce dispositif de télémédecine impulsé par le Département ouvre de nouvelles perspectives vers une amélioration de la qualité de la prise en charge médicale.** A titre d'exemple, le centre hospitalier de Sainte-Marie à Privas va pouvoir proposer des consultations aux résidents de Valgorge par un médecin psychiatre en plus des visites bimensuelles.

**Le centre hospitalier des Cévennes ardéchoises**

La fusion entre les centres hospitaliers de Chambonas, Joyeuse et de l'EHPAD de Valgorge a donné naissance le 1<sup>er</sup> janvier 2019 à la nouvelle entité juridique du centre hospitalier des Cévennes ardéchoises. Dans cet élan, ce dernier s'est inscrit dans une dynamique de modernisation, afin de répondre toujours mieux aux besoins du territoire et de ses habitants.

Ainsi, chacun des trois sites a été équipé en février d'une salle de vidéo-conférence. Ces salles permettront, au-delà de la visio-conférence entre les sites, le développement de la télémédecine et notamment de la téléconsultation, **la technologie satisfaisant aux exigences de sécurisation d'échange des données médicales.**

---

**Contact :** Sandrine Barberino / Isabelle Seren / Corine Fontanarava / 04 75 66 71 46 – [com@ardeche.fr](mailto:com@ardeche.fr)

